



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
GENDARMERIE NATIONALE
Service des opérations et de l'emploi
Sous-direction de la défense
et de l'ordre public
Centre de renseignement et
d'opérations de la gendarmerie

N° 39653 du 11 mars 2008
DEF/GEND/OE/SDDOP/CROG

B O R D E R E A U D ' E N V O I

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p>OBJET : Procédure relative aux PAN.</p> <p>PV N° 163/2008 COB :</p> <p>DESTINATAIRE : Centre national d'études spatiales GEIPAN – BPI 2911 18, avenue Edouard-Belin 31401 TOULOUSE CEDEX 9</p>	<p>1</p>	<p>REFERENCE : Lettre n°46862 DEF/GEND/OPS/ du 20 octobre 1975.</p> <p>TRANSMIS « Pour attribution »</p>

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT
ADMINISTRATIF**

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
02309	00163	2008	01	1/1

Nmr dossier justice

*Analyse et références*Objet **SIGNALEMENT CHUTE POSSIBLE D'UNE METEORITE**

Références

Le mardi 29 janvier 2008 à 15 heures.

Nous soussigné Gendarme
assisté du Gendarme

sous le contrôle de l'adjudant

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité apportons les opérations suivantes :
Le 28 janvier 2008 à 17 heures 20, nous procédons à l'enquête citée en référence.

Vendredi 25 janvier 2008 vers 18 heures, je rentrais avec les tracteurs de faire du bois sur ma propriété. Le jour commençait à tomber. Mon regard a été attiré par une lumière très vive dans le ciel. Ce que j'ai aperçu faisait la taille d'un ballon, et décrivait une courbe du nord vers le sud. Le phénomène atmosphérique a duré deux à trois secondes. Il s'agissait comme d'un feu d'artifice. Il y avait une boule de feu suivie d'une queue scintillante. C'était d'une couleur blanc vif. J'ai eu l'impression que la boule de feu est tombée dans mon terrain. J'estime que je me trouvais à sept ou huit cents mètres de l'impact avec le sol. J'ai entendu aucun bruit ni quand la boule de feu se déplaçait dans l'air ni au moment de sa chute au sol. Le soir de l'observation du phénomène, je n'ai pas eu le temps de me rendre sur la parcelle de terre, pour vérifier si il y avait quelque chose car je devais m'occuper des bêtes sur l'exploitation. Ce jour, j'ai décidé de prendre contact avec la gendarmerie suite aux informations publiées dans la presse sur la chute de météorites en Haute Garonne. J'ai assisté en votre présence à des recherches sur mon terrain. Elles n'ont pas permis de découvrir quoi que se soit pouvant ressembler à une météorite. Je suis sûre de ce que j'ai vu, mon mari était avec moi. Si je découvre un objet suspect, je vous informerai immédiatement.

A le 28 janvier 2008, à 17 heures 45 minutes, après lecture faite par elle-même, la personne présente signe avec nous le présent procès-verbal.

La personne entendue
a signé au carnet de déclaration

Les enquêteurs**CLOTURE**

Les riverains proches de la zone où la météorite serait tombée, ont confirmé les dire de madame. Nous avons effectué des recherches où le projectile serait tombé d'après les témoignages reçus. La localisation de cet endroit ne peut être certaine étant donné que l'engin a été vu tomber dans plusieurs endroits distants du département. Nos recherches se sont révélées vaines. Tous renseignements nouveaux portés à notre connaissance fera l'objet d'un procès verbal distinct.

Les enquêteurs

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vus et transmis par

[1] - M. le Préfet à CAHORS	Le 15.02.2008
[1] - Le général commandant la région aérienne	
[2] - Direction générale de la gendarmerie nationale	Signature(s)
Bureau défense opération – Sous direction des opérations	
– Bureau renseignement situation	
[1] - Archives	

15 FEV 2008